

# les grignoux



**Ludivine Faniel**

**Une analyse  
en éducation permanente  
réalisée par  
le centre culturel  
Les Grignoux**

## Sommaire

Question de départ .....	1
Le travail en réseau entre l'animation et la distribution .....	3
Le film <i>Au bonheur des dames ?</i> .....	4
L'équipe de distribution .....	6
L'équipe d'animation .....	6
Première étape : une personne clé .....	6
Deuxième étape : premiers contacts avec les associations .....	7
Troisième étape : les événements portés par Les Grignoux à Liège .....	8
Quatrième étape : ce que les associations en ont fait .....	10
Cinquième et dernière étape : évaluation et perspective .....	10
En synthèse .....	12

## Au bonheur des dames ?

un film de Gaëlle Hardy & Agnès Lejeune  
Belgique, 2018, 1h08



# AU BONHEUR DES DAMES ? Un exemple de distribution cinématographique et citoyenne

## QUESTION DE DÉPART

Une des particularités de l'asbl les Grignoux est de lier un pôle d'animation en éducation permanente à un pôle de distribution proprement cinématographique. Pour rappel, la distribution cinématographique est l'échelon intermédiaire entre la production (qui avance l'argent nécessaire à la réalisation des films) et l'exploitation dans les salles de cinéma. Alors que la production vise en principe le marché national et international, la distribution s'effectue généralement au niveau national, les

distributeurs achetant aux vendeurs internationaux le droit d'exploitation des films sur un territoire national (parfois bi- ou tri-national, parfois régional). Sur chaque territoire national, plusieurs firmes de distribution sont en concurrence pour l'achat des films, et elles se spécialisent souvent dans certains « créneaux » (films à grand spectacle, films d'auteur, films d'art et essai, films européens...) en fonction de leurs choix éditoriaux, politiques, culturels ou financiers.

Les Grignoux ont développé depuis près de trente ans (dès 1992) une petite structure de distribution<sup>1</sup> appelée Le Parc Distribution, d'abord spécialisée dans les films pour enfants, auxquels se sont ajoutés des films « adultes », porteurs de problématiques de société susceptibles de faire l'objet d'un travail d'animation plus approfondi en éducation permanente. L'équipe d'animation en éducation permanente vient ainsi renforcer le travail de distribution en réalisant un travail en réseau avec les partenaires associatifs qui traitent au quotidien les questions abordées dans les films retenus.

À travers l'analyse proposée ici, nous souhaitons montrer comment ce travail permet aux films d'être mieux vus et d'avoir plus d'écho auprès d'un large public. Un tel travail ne s'envisage pas uniquement dans une perspective de promotion et il est indispensable si l'on veut que les questions de société abordées dans ces films aient une plus grande résonance dans l'espace public. Il est clair en effet que les réalisateurs ou réalisatrices de ce type de films ne s'inscrivent pas seulement dans une perspective artistique (même si celle-ci n'est pas négligée) ou d'*entertainment*, et qu'elles et eux souhaitent peser sur le débat public et influencer le cours des choses.

C'est le cas très évident du film *Au bonheur des Dames ?* qui traite de la réalité vécue notamment par les femmes travaillant dans le secteur des titres-services : il s'agit là « d'un moyen de paiement subventionné par la Région wallonne [en Belgique]. Grâce à ce mode de paiement, toute personne majeure domiciliée en Wallonie peut bénéficier de prestations d'aide-ménagère, de repassage, de courses ménagères ou de transport de personnes à mobilité réduite, à des tarifs avantageux », comme c'est indiqué sur le site de la Sodexo, l'organisme en charge de la gestion de ces titres-services<sup>2</sup>. Le documentaire *Au bonheur des dames ?* de Gaëlle Hardy & Agnès Lejeune pose quant à lui la question des conditions de travail et même d'existence des personnes travaillant dans ce cadre. Cette question interpelle notamment les utilisateurs, les « clients » et « clientes », qui recourent à ces services. Plus largement, le film interroge les évolutions du salariat dans notre société, où la précarité, l'intérim, le temps partiel se généralisent sous des formes très diverses comme celle notamment des titres-services.

1. Le Parc Distribution fait partie de l'asbl Les Grignoux qui est la seule structure juridique officielle dont les comptes sont régulièrement publiés au *Moniteur belge*.  
2. <http://www.wallonie-titres-services.be/>

Dans cette perspective, nous souhaitons préciser comment nous avons contribué à rendre visible la question des titres-Services dans l'espace public, en particulier auprès des syndicats, auprès des femmes elles-mêmes, auprès des milieux féministes, auprès de tous ceux et de toutes celles qui utilisent les titres-services. Il est important de signaler avant la lecture que nous avons axé cette analyse principalement sur notre action sur le territoire liégeois. Mais le travail que nous avons fourni a largement dépassé les portes de Liège.

## LE TRAVAIL EN RÉSEAU ENTRE L'ANIMATION ET LA DISTRIBUTION

Comme on l'a déjà évoqué, les Grignoux ont une antenne de distribution de films, Le Parc Distribution qui permet de diffuser un certain nombre de films dans des salles de cinéma mais également des centres culturels en Wallonie et à Bruxelles<sup>3</sup>. Nous distribuons des films pour enfants, des films documentaires ou encore des films art et essai. Pour la distribution des films documentaires et art et essai, nous avons développé une méthode de travail propre aux Grignoux qui lie le travail de l'équipe de l'animation à celui de l'équipe de la distribution.

3. Différents obstacles s'opposent à une distribution en Flandre, à la fois culturels, linguistiques et économiques. Il faut par exemple prévoir une traduction et un sous-titrage relativement coûteux, notamment pour des films dont la diffusion risque d'être limitée.



Le choix des films à distribuer se réalise en concertation avec les deux équipes de travail. De ce fait, plusieurs options sont possibles. Soit le film a un vendeur international (comme ce fut le cas pour le film *Demain* de Cyril Dion et Mélanie Laurent), et l'équipe de la distribution qui a les contacts internationaux propose le film à l'équipe d'animation. Soit le film est d'abord vu par l'équipe d'animation qui y voit un potentiel de distribution et qui le propose en équipe. Soit enfin, le film a un vendeur belge, et les relations étroites et historiques que les Grignoux ont développées avec les différents pôles professionnels du milieu du cinéma belge permettent d'envisager une distribution. De manière générale, les films envisagés ont a priori un potentiel public relativement limité, ce qui explique que d'autres distributeurs ne soient pas intéressés de les mettre à leur catalogue. Notre travail en éducation permanente va alors permettre de toucher un maximum de spectateurs ou spectatrices, même si l'objectif économique et financier n'est pas premier dans notre démarche.

Dans tous les cas, une discussion s'installe entre les deux équipes avec des questions comme : quel est l'intérêt cinématographique ? quelle est la pertinence des sujets de société abordés par le film, de façon directe ou indirecte ? quel travail est-il possible d'envisager avec le milieu associatif ? quel est le potentiel public du film au-delà des seuls créneaux des réseaux associatifs ? Ce dernier point est sans doute essentiel car notre ancrage historique, notamment dans la région liégeoise, nous permet de nous adresser à des spectateurs qui ne s'inscrivent pas nécessairement dans des mouvements militants (au sens large).

## LE FILM AU BONHEUR DES DAMES ?

Ce documentaire réalisé par Agnès Lejeune et Gaelle Hardi met en lumière huit femmes, employées dans le secteur des titres-Services, qui nous parlent de leur quotidien de « femmes de ménage », comme on le dit encore souvent aujourd'hui. Elles abordent des sujets méconnus du grand public : les problèmes de santé liés à cette profession, le manque de reconnaissance, l'importance du relationnel avec le client, la précarité de l'emploi... Le film apporte ainsi un nécessaire éclairage sur ce secteur, deuxième employeur le plus important de Belgique.

*Au Bonheur des Dames ?* a été produit par la maison de production liégeoise Les Films de la passerelle<sup>4</sup>, et l'équipe des Grignoux a été invitée, à la mi-avril 2018, à visionner le film lors d'une projection privée afin

4. <https://passerelle.be> Cette maison a produit notamment *Enfants du Hasard* de Thierry Michel et Patrick Colson, *Je n'aime plus la mer* d'Idriss Gabel et *L'Homme qui répare les femmes* de Thierry Michel.

de déterminer s'il pouvait y avoir pour nous un intérêt à le distribuer<sup>5</sup>. Les réalisatrices étaient présentes, la productrice, deux travailleurs de la distribution et deux travailleurs de l'équipe d'animation des Grignoux.

Plusieurs thèmes nous ont paru immédiatement intéressants :

- Les métiers de l'entretien, des « femmes de ménage » est à 97% féminin : c'est le deuxième secteur pourvoyeur d'emploi en Belgique, mais il est pourtant invisibilisé sur la scène politique et faiblement représenté au niveau des revendications syndicales.
- C'est un métier féminin, c'est aussi un métier de l'ombre, rarement évoqué en tant que tel dans la presse ou les médias.
- La reconnaissance des maladies professionnelles n'existe pas alors qu'elles y sont très présentes.
- Les conditions salariales sont basses, sinon très basses, ce qui s'explique en particulier par le fait que le temps plein est quasiment impossible ( ce qui est dû à la dureté du métier liée aux positions peu ergonomiques et aux gestes répétitifs, mais également au fait qu'il y a beaucoup de mères célibataires qui doivent combiner avec une deuxième journée de travail, à la maison).

Après visionnement, l'équipe d'animation y a vu clairement un potentiel de travail avec le milieu syndical, avec des associations de défense des droits des travailleurs, avec les milieux féministes, et avec les entreprises et OISP (organisme d'insertion socio-professionnelle) de Titres-Services.

5. On signalera qu'en tant que distributeur, nous avons affaire à un produit fini (ou semi-fini quand il est exceptionnellement proposé au stade du scénario). Contrairement au producteur qui finance la réalisation, le distributeur n'intervient pas dans le travail de réalisation.



Le film rencontrait également nos objectifs en Éducation permanente à savoir porter une thématique de société qui nous semble importante : il est susceptible en effet de faire évoluer les mentalités et de favoriser ainsi un changement vers une société plus respectueuse, plus égalitaire.

## L'ÉQUIPE DE DISTRIBUTION

Le rôle de cette équipe est de gérer administrativement les droits du film, les budgets, les dépenses, les recettes, les subsides, de créer les outils de communication, de contacter les cinémas en Wallonie et Bruxelles pour placer le film dans leurs salles avec une période d'exposition la plus longue possible.

Pour cela, l'équipe de distribution peut argumenter en présentant le travail en train de se faire par l'équipe d'animation en lien avec le milieu associatif. Cela permet de montrer que le film est attendu, qu'il est apprécié dans différents milieux, qu'il sera demandé par le public du secteur associatif.

L'organisation des avant-premières est portée notamment par cette équipe. Concernant *Au bonheur des dames ?* il y a eu ainsi des avant-premières à Liège, Namur, Bruxelles, Mons et Charleroi en présence des réalisatrices et des protagonistes.

## L'ÉQUIPE D'ANIMATION

### PREMIÈRE ÉTAPE : UNE PERSONNE CLÉ

Une fois que nous avons pris la décision de travailler autour du film avec notamment les animatrices des Grignoux de Namur et de Bruxelles, nous avons contacté des personnes ressources sur la thématique pour alimenter notre connaissance du sujet.

Nous avons notamment rencontré Denis Morrier, directeur d'une entreprise d'insertion sociale, une coopérative à finalité sociale de titres-services avec 70 travailleuses : il a été, par le passé, président d'une Fédération des entreprises d'Insertion socioprofessionnelle, leurs travailleuses et aussi leurs clients (1 million de personnes emploient des travailleuses en titres-services<sup>6</sup>). Il nous a expliqué par ailleurs comment fonctionne le secteur, quelles sont les forces et les fai-

6. Voir dossier de presse *Au bonheur des dames ?*  
<http://aubonheurdesdames-lefilm.com/telechargements/dossierdepresse.pdf>

blessés de ce secteur, quelles sont les conditions de travail des travailleuses, quels défis le secteur va rencontrer dans le futur.

Des informations très complètes nous ont ainsi aidées à alimenter et à nourrir les rencontres à l'issue des projections.

## DEUXIÈME ÉTAPE: PREMIERS CONTACTS AVEC LES ASSOCIATIONS

En mai 2018, nous avons contacté des associations pour leur proposer d'être nos partenaires pour la sortie du film.

Les associations auxquelles nous avons proposé le partenariat sont des structures qui opèrent au niveau national et qui ont des structures dans des régionales. L'idée est d'éviter de devoir informer nous-mêmes toutes les régionales des étapes d'avancée du projet d'exploitation et de disposer du système d'information du réseau central pour relayer nos suggestions et propositions de travail.

Le partenariat a pour objectifs :

- Faire connaître le film avant sa sortie à des associations pour créer une attente et permettre au public concerné de bien l'identifier.
- Informer en particulier les associations des dates des avant-premières et de la date de sortie du film et leur donner les outils de communication pour qu'elles informent leurs publics propres. Leurs logos sont apposés sur les flyers et l'affiche du film.
- Faire en sorte que les associations s'emparent du film en organisant elles-mêmes, via notre intermédiaire, des événements avec le



film dans des salles de cinéma. Cet objectif dépasse celui du film puisqu'il a pour vocation de mettre en lien le secteur associatif et les salles de cinéma en Wallonie et à Bruxelles.

- Donner envie à différents types de public de pousser la porte d'un cinéma.

Nous avons donc contacté des syndicats, des associations féministes, des associations pour le droit des travailleurs, et des associations d'Insertion professionnelle pour leur proposer un partenariat. Pour qu'elles puissent prendre une décision sur base du film, nous avons organisé **des visions privées pour les associations** en matinée à Liège (au cinéma Sauvenière), à Namur (au cinéma Caméo) et à Bruxelles (au cinéma Vendôme). Nous avons également invité des associations locales (à Liège par ex : le CVFE, Riposte.cte ou encore le CEFOC) sans leur proposer de partenariat officiel. Nous avons également invité des Centres Culturels, qui dans un second temps, après les projections en salle de cinéma, peuvent s'emparer du film dans leurs propres lieux avec le réseau associatif.

À Liège étaient présent-e-s des membres ou responsables de Cinémarche asbl / Vie féminine Huy-Waremme / SMART / Centre Culturel Amay / Trusquin Titres-Services / CVFE / Point Culture Liège / FGTB / CEFOC / CAIPS / CONSERTEs Fédération des fédérations des entreprises en Insertion socio-professionnelle.

Nous avons présenté le film et le projet autour du film, et à l'issue de la projection, les réalisatrices étaient présentes pour répondre aux questions. Chaque structure s'est également présentée. Ensuite, nous avons offert un verre à la brasserie Sauvenière pour prolonger la discussion. Des échanges se sont créés entre les structures présentes. par exemple Cinémarche et Vie féminine qui ont manifesté l'envie de collaborer.

Comme partenaires officiels de la sortie du film, nous avons eu l'accord de RWLP ; CSC Alimentation et Services ; SAW-B ; PAC ; UNIA ; Atout EI ; Consertes ; Interfédé CISP ; CAIPS ; CEFOC ; CEPAG ; Axelle Magazine ; FPS ; Centrale Générale FGTB ; *Médor*.

## TROISIÈME ÉTAPE : LES ÉVÉNEMENTS PORTÉS PAR LES GRIGNOUX À LIÈGE

Nous avons organisé les avant-premières dans les 5 villes : Liège, Namur, Charleroi, Bruxelles et Mons en présence des réalisatrices et des protagonistes du film. Les huit femmes travailleuses en titres-services étaient en effet très désireuses d'accompagner le film et de faire part de leurs expériences.

À Liège, en plus de l'avant-première, nous avons organisé plusieurs événements à l'initiative des différents partenaires.

- 16 octobre 2018 au cinéma Le Parc : une projection privée à 17h le jour de l'avant-première avec les travailleuses de l'OJ9 et leur



famille. L'OJ9 est une structure privée qui emploie des travailleuses en titres-services, et qui apparaît dans le film à plusieurs reprises, notamment parce qu'il y a, en son sein, un respect des travailleuses et de leurs conditions de travail. La responsable GRH d'OJ9 étant fortement investie, une collaboration s'est instaurée entre elle, les réalisatrices, les Films de la passerelle et les Grignoux pour organiser cette projection gratuite.

- 16 octobre 2018 au cinéma Le Parc : l'avant-première en présence des réalisatrices et des protagonistes du film. Nous avons inscrit cette soirée dans le cadre de la rentrée associative des Grignoux, un moment de rencontre et d'échange avec le secteur associatif liégeois. Nous avons profité de la rentrée associative pour faire rayonner le film dans un réseau associatif encore plus large que celui des partenaires de la sortie du film.
- 13 novembre 2018 au cinéma Le Parc : à la demande de la FGTB, du CEPAG et des FPS, nous avons organisé une rencontre autour des conditions de travail des travailleuses en titres-services.
- 14 novembre 2018 au cinéma Sauvenière : matinée avec les élèves de l'école CPSE (cours du soir pour adulte en promotion sociale). Nous étions en contact avec un professeur de cette école, ancien travailleur des Grignoux que nous avons informé de la sortie du film. Cette projection a eu lieu en présence des réalisatrices et de deux protagonistes du film. Les élèves se sont fortement identifiés aux travailleuses du film et l'échange était dans la compréhension et le respect.
- 22 novembre 2018 au cinéma Sauvenière : matinée avec les permanents du secteur Alimentation et Services de la CSC avec Gaëtan Stas, président de la CSC Liège-Huy-Waremme, Marc Delvenne et Raymond Docquier qui suivent également les secteurs du nettoyage et des titres-services, les réalisatrices et aussi, une des protagonistes, Béatrice, déléguée syndicale CSC.
- 21 février 2019 au cinéma Le Parc : projection précédée d'une rencontre autour des métiers féminins avec les réalisatrices, Roger Herla, coordinateur des publications au CVFE (Collectif contre les violences familiales et l'exclusion) et avec Myriam Fatzun de SOFFT qui est le service d'orientation et de formation pour Femmes à la recherche d'un travail.

On soulignera qu'il est exceptionnel qu'un même film bénéficie d'autant d'événements et d'animations dans les cinémas d'une même localité. Beaucoup d'autres soirées ont par ailleurs eu lieu plus tard dans des Centres culturels de la région liégeoise et bien sûr dans les autres villes de Wallonie et à Bruxelles.

## QUARTIÈME ÉTAPE: CE QUE LES ASSOCIATIONS EN ONT FAIT

Au delà des événements que nous organisons ou co-organisons, les associations se sont également emparé des sujets traités dans le film à travers différents supports pour pousser la réflexion un peu plus loin. Il est difficile de répertorier tout ce qui s'est fait mais nous pouvons témoigner de quelques projets :

- Le RWLP a organisé sa journée de lutte contre la pauvreté le 17 octobre et a organisé au Caméo une séance du film.
- En novembre, la CSC a organisé un colloque à destination des permanents syndicaux, tous secteurs confondus et a proposé le film *Au bonheur des Dames ?* pour faire évoluer les mentalités à propos de l'importance de ce secteur au niveau syndical.
- *Axelle Magazine* a écrit un article de plusieurs pages avec les réalisatrices en interview.<sup>7</sup>
- La SAW-B et le PAC ont réalisé des ateliers (à Namur) en vue d'interpeller le monde politique. Étaient concernés un groupe de militants et un groupe de clients qui emploient les travailleuses en Titre-Service.
- Le CVFE a réalisé une analyse à partir du film.<sup>8</sup>

## CINQUIÈME ET DERNIÈRE ÉTAPE: ÉVALUATION ET PERSPECTIVES

Il est important de porter un regard réflexif sur nos pratiques de distribution en parallèle avec l'animation, et plus précisément sur le travail réalisé autour de *Au bonheur des Dames ?* Il est difficile cependant pour nous d'évaluer la diffusion réelle de notre travail, et ses effets éventuels sur les mentalités dans la société environnante. Plus concrètement, nous ne pouvons pas évaluer si, par exemple, des clients, après avoir assisté aux rencontres, ont compris l'importance de se renseigner sur les entreprises qui emploient ces travailleuses. Nous pouvons néanmoins tirer quelques conclusions.

Il y a d'abord des limites à notre travail : nous avons une frustration de ne pas avoir pu travailler plus longuement avec les personnes concernées. Nous avons l'envie de favoriser une organisation des travailleuses en titres-services dans la perspective de mener une interpellation politique. Nous avons en effet des contacts avec l'OJ9 (la structure privée qui est montrée dans le documentaire et qui emploie des travailleuses en

7. « Société / Titre-Service, la parole des invisibles », *Magazine Axelle*, n°212, octobre 2018, p. 24.

8. Publication de Cindy Pahaut, « Au bonheur des dames ? Derrière le point d'interrogation », Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE asbl), décembre 2018.

<https://www.cvfe.be/publications/analyses/168-au-bonheur-des-dames-derriere-le-point-d-interrogation>.

titres-services) qui aurait pu nous faire rencontrer d'autres travailleuses intéressées de participer et de porter activement ce groupe de réflexion et d'action. Mais pris par le temps et la réalité de nos autres activités, nous n'avons pas pu creuser cette piste.

Mais nous pouvons aussi relever des points positifs qui nous réjouissent :

- Nous avons touché un large public et pas uniquement une niche. Nous avons réalisé 4591 entrées à ce jour en Belgique francophone, ce qui est un chiffre remarquable pour ce type de films.
- Les thèmes abordés dans le film ont été très bien reçus par les partenaires. Le film a également eu un très bon bouche-à-oreilles et à la dernière soirée événement à Liège, nous accueillions encore 226 personnes, alors que ce film est un documentaire peu facile pour le grand public.
- Nous avons pu constater à nos séances événements que des personnes travaillant dans le secteur titres-services étaient présentes dans le public, soit à l'accueil-caisse en parlant avec des collègues, soit en témoignant dans la salle après la projection. Ces femmes qui n'ont généralement pas droit à la parole ont ainsi pu s'exprimer dans une ambiance respectueuse et attentive. Ce qui était pour nous un objectif à atteindre.
- Nous avons pu constater à nos séances événements que des personnes employant des travailleuses du secteur des titres-services étaient également présentes dans le public et se questionnaient par rapport aux structures auxquelles elles commandaient ce service. Il y a en effet des entreprises privées et des OISP de différentes nature, et certaines proposent de meilleures conditions que d'autres. Les spectateurs concernés demandaient donc aux protagonistes du film présentes aux rencontres : « Chez qui faut-il aller ? »
- Les thèmes que nous voulions aborder comme l'invisibilité d'un métier féminin et des conditions de travail déplorables ont été abordés via des articles, des ateliers, des ciné-débats, des interpellations politiques par les partenaires du film.
- Lors de l'événement avec les élèves du CPSE (cours du soir pour adulte en promotion sociale), nous avons constaté que la réalité des femmes décrites dans le film faisaient écho à leur propre réalité et que le film leur parlait beaucoup. Elles et eux étaient ravis de voir que leur vécu était abordé à travers l'outil cinéma.

## EN SYNTHÈSE

À travers le travail réalisé avec le tissu associatif, le film a eu plus d'écho, il a été rendu plus visible, et la réalité des travailleuses dans le secteur des Titres-Services a été plus présente dans l'espace public.

Enfin, nous avons constaté qu'un thème peu abordé à travers l'angle féministe a été entendu, grâce à notre travail d'animation, au niveau syndical, politique et du grand public.



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES



CONSEIL SUPÉRIEUR  
de l'ÉDUCATION et des MÉDIAS



Wallonie

### CENTRE CULTUREL LES GRIGNOUX

9 rue Sœurs de Hasque B 4000 Liège (Belgique) 32 (0)4 222 27 78  
contact@grignoux.be <http://www.grignoux.be>

Une analyse publiée avec le soutien

d'Europa Cinemas, une initiative du programme Media des Communautés Européennes,

de la Ville de Liège, de la Région Wallonne,

de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en particulier de l'Administration Générale de la Recherche

scientifique, Service général du pilotage du système éducatif

et du Service de l'Éducation permanente